

Après le gaz, encore +10% sur l'électricité : ce sont de nouveaux impôts

écrit par Maxime | 12 janvier 2024



Macron abuse de cette tactique, mise en place sous le Covid...

Il a eu tout à gagner à apeurer une population déjà docile, aidé par la présentation médiatique exagérée de l'ampleur de "l'épidémie".

Distribuer des chèques, des aides... aux ménages les plus pauvres, pour qu'ils puissent payer la facture.

Quant aux autres, qu'ils paient ! C'est ni plus ni moins un impôt déguisé.

De la même façon que 50% de la population ne paie pas d'impôt sur le revenu, une bonne partie sera éligible aux aides pour payer le gaz, l'électricité... tandis que ceux qui bossent ou ont bossé assez pour avoir un revenu correct paieront plein pot.

Voilà le moyen trouvé pour s'accaparer cette épargne qui les obsède, ces livrets A dont on nous assure qu'ils sont pleins à craquer.

Cela les rend fous depuis 3 ans, 4 ans, tout cet argent épargné par la population apeurée par la mauvaise gestion de la France, qui épargne pour le lendemain, qui sent que la précarité arrive à cause d'une politique étrangère désastreuse, d'une politique intérieure mauvaise sur tous les plans, des citoyens qui assistent à des émeutes et de l'insécurité qui coûtent des milliards d'euros, qui entretiennent des djihadistes dont 70 vont sortir de prison cette année pour venir tuer vos fils et vos compagnes.

<https://www.lefigaro.fr/actualite-france/islamisme-le-grand-defi-de-la-surveillance-des-sortants-de-prison-20240110>

Sans compter tout ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on sait peu de l'usage de l'argent public, comme ces prêts à taux plus qu'intéressants, voire sans intérêt, accordés à ceux qui n'en ont pas besoin, indirectement à des amis richissimes du

pouvoir...

<https://resistancerepublicaine.com/2019/04/18/macron-prete-100-millions-sans-interet-au-cameroun-et-letat-francais-se-porte-garant-de-son-remboursement/>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/12/31/depardieu-un-nouvel-ecran-de-fumee-de-la-macronie-et-pendant-ce-temps/>

La hausse du prix du gaz, à des fins purement fiscales, s'était accompagnée de l'annonce d'une mesure semblable pour l'électricité :

<https://resistancerepublicaine.com/2024/01/02/le-cours-du-gaz-baisse-les-deputes-augmentent-la-taxe-sur-le-gaz/>

Ils n'ont pas tardé, une petite semaine histoire de digérer et on en remet une couche...

<https://www.notretemps.com/droit-argent/droit-du-consommateur/prix-de-l-electricite-cette-taxe-inconnue-qui-va-faire-bondir-votre-facture-de-10-83925>

Encore une fois, c'est Bruno Le Maire, qui écrit des romans pornos et publie des vidéos de son hamster pendant qu'il est ministre et gagne plus de 10000 euros par mois à ce titre, qui est à la manœuvre...

De quoi nourrir un rêve, celui de ressortir la chaise électrique...

Prix de l'électricité: cette taxe inconnue qui va faire bondir votre facture de 10%

C'est une mauvaise nouvelle pour les foyers français: le gouvernement devrait rapidement annoncer une hausse de 10% du tarif de l'électricité, alors que la Commission de régulation de l'énergie prône une légère baisse. Soit 130 euros en plus par an. En un an, cela fait 39% d'augmentation!

Le prix de l'énergie baisse sur les marchés. C'est une bonne nouvelle: le mégawattheure (MWh) coûte en ce moment 83 euros, contre plus de deux fois plus il y a un an, comme le rapporte Les Échos. Et très loin du pic de la crise en 2022, lorsqu'il s'achetait à plus de 1000 euros. "On a beaucoup plus de gaz, EDF est au rendez-vous (...) on a plus d'éolien aussi en France et ça fait une différence, donc les prix sur les marchés se sont détendus et ça, c'est une bonne nouvelle", explique Emmanuelle Wargon, la présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) sur [France info](#). **En conséquence, les tarifs de l'électricité en France devraient baisser rapidement.**

Ils sont revus au moins une fois par an, le 1er février et parfois, lorsqu'il y a de grosses variations de prix, le 1er août. C'est la CRE qui propose l'ajustement du tarif réglementé, à la hausse, à la baisse ou son gel. Et cette variation de prix entraîne celles de tous les autres prix de l'électricité.

Emmanuelle Wargon, la présidente de la Commission de régulation de l'énergie a indiqué qu'elle allait préconiser une baisse symbolique du tarif réglementé pour les particuliers de 0,001% et une baisse de 3,67% pour les entreprises. Une décision qui devrait réjouir les 20 millions de foyers français concernés puisque le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter depuis 2022. Et qu'en un an, les tarifs de cette énergie pour les particuliers ont bondi de 26%!

Sauf qu'en matière de prix de l'électricité, la CRE n'a qu'un pouvoir de préconisation. Au final, c'est le gouvernement qui tranche. Et celui-ci devrait annoncer une hausse, de l'ordre de 10% – Bruno Le Maire s'est en effet engagé en décembre à ne pas aller au-delà. Mais comment expliquer cette hausse à venir?

Cela s'explique par **le retour d'une taxe sur l'électricité** que le gouvernement avait baissé à son minimum durant la

crise... soit 1 euro le MWh. Pour renflouer les caisses de l'État mises à mal par le bouclier énergétique, Bruno Le Maire souhaite remettre la Taxe intérieure de consommation finale sur l'électricité (TIFCE) à un niveau plus normal, soit 22,54 euros le MWh, tel qu'inscrit dans un amendement de la loi de Finances. Et ce relèvement entraîne mécaniquement une hausse de 10% de l'électricité pour les particuliers – soit en moyenne un bond de 130 euros par an de sa facture – et de 6,2% pour les entreprises.

Cette hausse à venir est donc bien une décision politique et non induite par les prix du marché de l'énergie. Toutefois, l'ampleur de la hausse n'est pas encore gravée dans le marbre. C'est l'un des premiers dossiers chauds du nouveau Premier ministre Gabriel Attal, qui devra assumer d'imposer une 3e hausse en un an aux Français (après 15% en février 2023 et 10% en août dernier), qui fait bondir, sur un an, les tarifs de l'électricité de 40%!